



AVENANT N°1 :

Modification des modalités de participation au concours
« U sole pè a transizione ecologica »

RÈGLEMENT

Jeu-concours AUE « U sole pè a transizione ecologica ! »
Facebook

AVENANT N°1 AU RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS FACEBOOK « U sole pè a transizione ecologica »

1 : Objet de l'avenant n°1

Suite aux nombreux problèmes techniques constatés inhérents à Facebook, l'AUE a décidé de supprimer l'une des modalités de participation au dit jeu-concours. Celle-ci indiquait que chaque participant, afin de valider son inscription au jeu-concours, était tenu de partager la publication du jeu-concours sur son compte Facebook en mode public. Cette modalité est, par le présent avenant, supprimée.

2 : Entrée en vigueur des termes de l'avenant n°1

L'entrée en vigueur des termes du présent avenant est effective à compter du lundi 6 novembre 2023.

3 : Articles du Règlement modifiés par l'avenant n°1

En conséquence, les articles du Règlement du Jeu-concours Facebook AUE « U sole pè a transizione ecologica ! », n°5 et 17 sont modifiés comme suit :

Article 5 : Modalités de participation

Ce jeu se déroule exclusivement sur la plateforme facebook.com aux dates indiquées dans l'article 3.

Pour participer au concours, les participants doivent se rendre sur la page Facebook de l'AUE et effectuer les étapes suivantes :

- Disposer d'un compte Facebook valide,
- Aimer (liker) la page Facebook de l'AUE,
- Commenter la publication du concours en taguant trois ami(e)s,

Ces étapes effectuées valident la participation au jeu.

Article 17 : Dépôt et consultation du règlement et de l'Avenant n°1

Le Règlement du Jeu et le présent avenant sont déposés auprès de SAS Fannélie Emanuelli-Loverini, Commissaire de Justice associé, 6 rue Sergent Casalonga, BP 79, 20176 Ajaccio Cedex.

Un exemplaire du règlement et du présent avenant sont disponibles et consultables pendant toute la durée du Jeu à l'adresse suivante : www.aue.corsica

4 : Articles du Règlement maintenus

Les articles n°1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 18 du règlement Jeu-concours AUE « U sole pè a transizione ecologica ! » Facebook sont inchangés.

***** FIN DE L'AVENANT N°1 AU RÈGLEMENT *****